

*Genèse 3 1-13, 2 Samuel 11 1-5*

*Réflexions sur les abus sexuels en particulier dans l'Église à l'aune de la Bible*

On croit souvent que le péché d'Adam et Eve est d'ordre sexuel, d'avoir couché ensemble une fois le fruit croqué. Ce péché se serait transmis par les relations sexuelles de génération en génération et aurait donné lieu à ce qu'il est convenu d'appeler le péché originel. En fait tout ça c'est une invention d'Augustin, un des premiers théologiens de l'Église. Rien de plus loin de la réalité biblique.

Le péché d'Adam et Eve n'a rien de l'ordre sexuel et tout du refus de la limite. Ils se connaissaient déjà charnellement, avant la chute. C'est le refus de la limite qui les conduit à pécher. Adam et Eve pouvaient manger à tous les arbres du jardin sauf à un seul. Et c'est là que le bât blesse dans ce sauf. Ce sauf qui fait que tous les autres arbres du jardin perdent de leur couleur et leurs fruits de leur saveur. Qui fait qu'Eve frustrée ne voit plus que cet arbre.

Mettre une limite cependant n'est pas mauvais en soi. On le sait quand on élève un enfant et on doit lui poser un cadre sécurisant qui comprend des limites. Dieu ne met pas une limite par jalousie ou par appréhension d'une promotion subite de l'être humain au rang de Dieu comme l'accuse le serpent. Il met une limite parce que seule la limite peut créer de l'espace commun, un espace de fraternité. Sans limite, le chaos revient.

C'est d'ailleurs, dans le récit de la création, ce à quoi s'évertue le Dieu créateur. Si on regarde de près le texte de la création en six jours, le verbe : créer n'est finalement que peu utilisé. Le narrateur lui préfère le verbe : séparer. Séparer la lumière de l'obscurité, l'eau de la terre par exemple. La séparation, donc la fixation de limites est le grand principe qui rend la vie possible.

Pourquoi avoir fixé la limite autour de l'arbre de la connaissance du bien et du mal ? Nous ne nous étendrons pas, mais on peut émettre l'hypothèse que cet arbre est en lui-même le gardien de toute limite. Manger le fruit de la connaissance du bien et du mal, c'est intérioriser la différence entre le bien et le mal, et, en ce sens, c'est laisser ses propres entrailles décider de ce qui est bien et de ce qui est mal. Ce qui est bien devient ce qui est désirable et ce qui est mauvais ce qui ne me sert pas. Et voici que la limite vraie entre ce qui est bon, ce que Dieu a voulu, un monde en harmonie et en beauté, et ce qui est mauvais le chaos, s'efface au profit de considérations égoïstes.

Ce sera le cas dans bien des pages de la Bible, et en particulier dans le texte que nous avons lu sur David. Nous allons encore devoir combattre les préjugés sur la Bible. Comme nous avons vu que le péché originel n'est pas biblique, l'histoire d'amour entre David et Bethsabée qui a inspiré tant d'écrivains et de poètes et qui a même inspiré un péplum complètement kitsch n'est pas biblique.

Il n'y a pas d'amour entre David et Bethsabée dans le texte biblique. Effacez de votre esprit les attermoissements d'une femme mariée qui a le coup de foudre pour un roi jeune, beau et impérieux. Tout cela n'existe pas dans la Bible. La réalité est plus crue. Alors que Bethsabée suit le rituel religieux de purification après ses règles en se baignant tranquillement dans l'intimité de sa maison (comment aurait-elle pu deviner la présence d'un roi voyeur qui surplomberait sa terrasse ?), David la voit, la désire et la prend. Aussi simplement, aussi brutalement que ça. Il n'y a pas de mots entre David et Bethsabée, David ne lui fait pas la cour, il est au-dessus de ça. Il est le roi et il abuse de sa position de pouvoir.

On pourrait dire que Bethsabée aurait pu se refuser au roi, comme on peut toujours dire et cela a été dit au sujet d'un acteur français bien connu, qu'il suffisait de lui dire non. Mais cela n'est pas vrai : les prédateurs sexuels ont toujours un pouvoir un moyen de pression sur la victime. Les prédateurs sexuels ne demandent pas à la victime si elle est d'accord, ils se comportent comme si l'acte sexuel était un dû. Ils peuvent accompagner leur demande ou plutôt leur exigence de chantage, mais, en

général, il suffit qu'ils étalent leur pouvoir, qui inclut un pouvoir de nuisance élevé, pour avoir gain de cause. Dans l'Eglise malheureusement cela se passe aussi ainsi.

Notre Eglise semble plus armée que d'autres pour prévenir les abus sexuel des personnes en responsabilité et en particulier des pasteurs, puisque les pasteurs ne sont pas en position de surplomb, ils sont à égalité avec les fidèles, mais l'abus reste possible. Le pasteur garde une certaine aura, une certaine autorité dont il peut abuser, surtout dans le cas où un accompagnement spirituel a été amorcé et que la victime s'est confiée au pasteur et a multiplié les confidences. Notre Eglise, comme toute communauté humaine, n'est pas à l'abri des prédateurs, le Christ lui-même a mis en garde contre les mauvais bergers (Jean 10,10). L'argument selon lequel le pasteur pouvant se marier serait à l'abri de la prédation sexuelle est à des années lumières de la complexité de la psyché humaine. Le couple peut être le premier lieu d'abus, avant que le prédateur ne se tourne vers d'autres victimes. Notre Eglise n'est donc pas à l'abri. Il faut le savoir et prendre les mesures qui s'imposent.

Quel type de mesure ? J'en vois trois.

La première mesure est celle de combattre la culture de l'impunité. Dieu lui-même le fait auprès de David, lorsqu'il envoie son prophète Nathan pour reprocher à David son comportement et le punir. Cet envoi de Nathan montre que Dieu est toujours du côté des victimes : David était l'oint du Seigneur, celui que Dieu a accompagné pendant des décennies, celui qui a su tisser une relation de proximité avec Dieu. Tout cela est balayé lorsque David profite de son pouvoir pour en abuser.

Il est important que des paroles prophétiques retentissent, qui pourfendent la culture du silence pour donner la voix aux victimes, pour écouter la parole des victimes, pour l'accompagner, tant il est difficile de parler lorsque l'intimité et la dignité humaine a été atteinte.

L'Eglise au niveau national a travaillé dans ce sens, en mettant en place une cellule d'écoute indépendante qui permet d'honorer et d'accompagner la parole des victimes, en leur garantissant stricte confidentialité, le respect de leur anonymat et une écoute professionnelle.

La deuxième mesure est celle de poser des limites. Nous parlions de l'importance de la limite en commentant le premier texte. Le prédateur sexuel est celui qui n'a pas de limite. Il ne connaît pas la limite de la peau, du corps, du vêtement, alors même que le premier vêtement a été cousu main par Dieu pour protéger Adam et Eve. Le prédateur sexuel est celui qui se situe dans l'illimité, qui exploite tout ce qui est à proximité, qui balaye la dignité intrinsèque de tout être humain pour en faire un objet de plaisir. Il faut des limites très claires pour éviter tout comportement prédateur de s'installer.

La fédération protestante de France (FPF) a réalisé un opuscule récemment que je vous recommande intitulé « *Les violences sexuelles et spirituelles dans le protestantisme, constats, analyses, engagements et recommandations* » et qui donne des pistes de ce qu'il est bon de faire. Tout d'abord, il faut informer, pour que l'excuse « je ne savais pas » qui n'est nullement une excuse ne puisse être brandie. Ce culte, cette prédication va dans ce sens.

Les pasteurs et apprentis pasteurs, l'Eglise doivent être formés également sur les violences spirituelles qui comme l'acte d'abus sexuel, engendrent de grandes souffrances. Ainsi la FPF affirme « Les pasteurs doivent être conscients de la violence spirituelle qu'ils peuvent engendrer. Les facultés de théologie devraient d'ailleurs alerter leurs étudiants sur le danger de ce phénomène. Elles pourraient les former à faire la différence entre, d'une part, l'accompagnement de la personne dans le respect de ses convictions (qui vont parfois à l'encontre des convictions éthiques et théologiques du pasteur), l'enseignement que le pasteur doit prodiguer pour contribuer à l'édification des fidèles

et, d'autre part, le risque d'imposer aux consciences un choix de vie, des convictions éthiques et théologiques »

De plus, la vigilance de la communauté et en particulier du conseil presbytéral doit être exercée à tous les niveaux. Comme le dit la FPF « Le conseil presbytéral doit exercer son devoir de vigilance, pour discerner les personnes qui se pensent toutes puissantes. Ces personnes, dont le mécanisme de fonctionnement a été fort bien analysé dans le livre d'Édith Tartar-Godet « *Quand la toute-puissance humaine s'invite dans l'Église* », sont susceptibles de faire subir aux autres des violences spirituelles. ».

C'est en outre le travail de toute une communauté que les personnes en situation de grande vulnérabilité puissent se sentir dans un espace sécurisé pour poser des mots sur ce qui s'est passé.

Enfin, la troisième mesure est celle de combattre « *l'omerta* » le silence qui accompagne les actions du prédateur et qui les rendent possibles. Le texte sur David est très clair à cet égard. Ce n'est pas David qui descend de son palais et qui frappe à la porte de Bethsabée. Le texte dit « Il envoya des messagers pour se saisir d'elle » le verbe traduit par « saisir » veut aussi dire en hébreu avoir des relations sexuelles, soulignant la complicité de ceux qui ne passent pas à l'acte mais sont au courant de l'abus sexuel et se taisent. Si quelqu'un a connaissance de sévices, il ou elle doit encourager la victime à porter plainte et alerter sans délai toutes les autorités compétentes de l'Église au niveau, local, régional, et national, et.

Comme je l'ai dit, cette page de la Bible n'est pas unique. Plusieurs autres narrations de la Bible abordent ce thème : le projet d'agression en réunion des anges du seigneur et des filles de Loth en Genèse 19, le viol de Dina en Genèse 34, le viol en réunion et le meurtre de la fille du lévite en Juges 19, le viol de Tamar en 2 Samuel 13 pour ne prendre que ces exemples.

Bien sûr, la Bible a été écrite dans une société patriarcale et violente, mais malheureusement ses enseignements sur ce sujet ne sont pas devenus obsolètes ni dans notre société ni dans l'Église. En décrivant le roi David, le bien aimé de Dieu, l'oint de Dieu comme un prédateur sexuel, nous sommes mis en garde : personne n'est à l'abri et des mesures s'imposent. Il ne s'agit pas d'instaurer un climat de défiance mais de mettre des limites à la toute-puissance comme nous y encourage un nombre considérable de pages de la Bible.

Les paroles de Jésus peuvent retentir en nous pour nous faciliter le chemin, d'écoute, de soutien aux victimes, de paroles prophétiques à l'encontre des agresseurs, en particulier cette parole qui est une promesse de bonheur « Heureux les doux : ils auront la terre en partage. »

Amen